

secteurs, le moment est venu pour le ministre de nous donner une évaluation, un jugement de ces programmes. Je crois que M. T. W. Brewis de l'Université Carleton a bien résumé la chose en tenant à la conférence, d'après le *Globe and Mail* du 20 octobre, les propos suivants:

Il est nécessaire que le ministère de l'Expansion économique régionale offre au public une évaluation plus complète de ses activités. Celles qu'ont pu contenir les déclarations ministérielles ont été insuffisantes, et l'on reproche au ministère d'appuyer ses arguments sur des chiffres «truqués».

Étant donné les montants dépensés, en fonction des objectifs désirables qui ont motivé la création de ce ministère, je crois le moment venu où le Parlement est en droit d'attendre du ministre une déclaration quant à la mesure dans laquelle les objectifs visés ont été atteints, précisant si les programmes en cours ont eu les résultats voulus, et si les Canadiens bénéficient comme ils le devraient des montants dépensés.

• (10.10 p.m.)

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, au nom du ministre de l'Expansion économique régionale, j'ai le plaisir de donner la réponse suivante: Nous avons bien reçu le rapport du Conseil économique des provinces atlantiques et nous l'avons lu attentivement. Il contient un bon nombre de renseignements intéressants et utiles ainsi qu'une analyse d'un certain nombre de propositions dignes d'intérêt. C'est pour cette raison qu'il sera examiné de très près par le ministère. Ce rapport renferme aussi un certain nombre de critiques à l'endroit des programmes du MEER. Dans la mesure où ces critiques sont constructives ou faites dans un tel esprit, nous les accueillons favorablement. Dans une certaine mesure, elles reposent, cependant, sur une conception erronée ou bien sur une vision de l'avenir par trop étriquée.

Le député sait sans doute qu'un bon nombre des programmes du MEER sont le fruit d'une planification conjointe qui présuppose une étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux. Le ministère poursuit jour après jour, de concert avec les ministères provinciaux correspondants, un travail de planification et ce travail débouche actuellement, dans chacun des domaines où le ministère exerce ses activités, sur la mise au point d'une stratégie globale cohérente. Les programmes du MEER font l'objet d'une évaluation permanente, mais si des modifications se révèlent nécessaires, il y sera procédé. Pour le moment, il n'est toutefois pas envisagé de procéder à de telles modifications.

LA QUALITÉ DU SERVICE ET LA HAUSSE DES TARIFS

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'ai posé, le 20 octobre, une question au ministre des Postes (M. Côté) au sujet d'une déclaration qu'avait faite l'un de ses hauts fonctionnaires à Winnipeg, et qu'avait rapportée le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Osler), comme quoi les Canadiens allaient, à moins que l'on n'augmente sans tarder l'efficacité du ministère des Postes, payer 26c. pour poster une lettre.

Ces derniers mois, la discussion du service postal a été assez calme par rapport à ce qu'elle fut aussitôt après 1968. Nous avons un nouveau ministre des Postes, et je crois que les députés ont attendu de voir comment il allait régler les problèmes croissants du service postal. On commence à discerner que les caractéristiques qui avaient pris forme en 1968—réduction des services et augmenta-

tion des coûts—sont toujours présentes dans le service postal canadien.

Ce soir, j'ai à poser des questions bien précises à laquelle répondra au nom du ministre des Postes. Lorsque le nouveau ministre des Postes est entré en fonction, il a déclaré qu'il allait adopter une attitude plus humaine et plus compréhensive à l'égard des problèmes des postes. Nous avons pris sa déclaration au pied de la lettre puisque le service postal est après tout le moyen de communication le plus élémentaire et le plus important pour un pays. Je suppose qu'il fût le premier service public pour cette raison. Or, le volume du courrier manipulé par les postes continue de baisser par suite de l'adoption de tarifs exorbitants et de la détérioration du service. Par exemple, au 1^{er} janvier de l'année prochaine, le coût pour l'envoi d'une lettre au Canada aura augmenté de 100 p. 100 depuis 1968.

J'attire votre attention également sur les protestations de l'Union des facteurs du Canada exprimées dans le numéro de septembre-octobre 1971 de la revue *The Courier*. On signale qu'il y a eu une réduction de 30 p. 100 du service postal depuis quelques années. De toute évidence, les facteurs sont mécontents, et je pense qu'il est inutile de rappeler qu'il faut que les employés soient heureux si l'on veut que le service postal soit efficace.

J'aimerais entendre les commentaires des porte-parole du gouvernement à ce sujet. Des réformes peuvent être effectuées et l'ont été en fait. Il y a eu la réforme promise de la «poste garantie», qui devait assurer la livraison du courrier aux grands villes dans les vingt-quatre heures. Cela ne représente pas à vrai dire une amélioration, car le courrier est transporté par avion au Canada depuis une vingtaine d'années. Dans le cours normal des choses, n'eût été la détérioration du service au cours des trois dernières années, nous aurions pu espérer que le service soit sensiblement amélioré par la «poste garantie.»

Tout dernièrement, on a annoncé une majoration générale de 15c. l'once pour le service TOUT PAR AVION qui transporte par air tout le courrier posté au Canada. Ceci veut dire une augmentation de 5c. pour l'affranchissement d'une lettre envoyée outre-mer par avion parce que la formule de lettre-avion n'existe plus. Je crois comprendre que l'accumulation du courrier à destination d'outre-mer est telle que la Poste ne fonctionne plus qu'à pas de tortue, surtout parce qu'il n'y a pas eu d'entente entre le ministère des Postes et les pays d'Europe et d'ailleurs. Voilà un des points dont on a souligné la nécessité pressante quand le ministre des Postes l'a d'abord annoncé à la Chambre. A présent, nous allons avoir le Code postal, qui est censé ouvrir une ère nouvelle dans le domaine de l'efficacité des postes. C'est sans doute possible, à condition que le public canadien accepte la mécanisation du service postal.

Je voudrais obtenir la réponse à la question que j'avais déjà posée l'autre jour. Est-ce que le gouvernement entend insister sur la notion de profit, pour ce service de communications fondamental? Il semble que soit là l'idée qui sous-tend les divers changements qui ont été opérés et les initiatives qui ont été prises au cours des trois dernières années. On dit que l'administration des postes perd de l'argent. Je voudrais rappeler aux ministériels que la Société Radio-Canada perd 200 millions de fonds publics, que nous dépensons 70 millions pour lancer un satellite canadien et que les chemins de fer et les autres moyens de transport perdent tous de l'argent. Pourquoi le ministère des Postes, pourquoi le ministre des Postes, pourquoi le gouvernement tiennent-ils à ce que ce moyen de communications fondamental réalise un profit?

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]